

Numéro  
novembreSCSI *syndicat des cadres de la sécurité intérieure*

2012

**CAP Avancement** : la CAP se tiendra les 13 et 14 décembre. Le bureau national et vos élus locaux défendent actuellement les dossiers des officiers du SCSI auprès des différentes directions.

### Ratio avancement 2013:

Conformément à nos annonces, la ratio pour l'avancement au grade de capitaine de 2013 a progressé en respect des termes du protocole de 2004 pour passer de 40,8 % en 2012, à 46,5% en 2013 et 53,9% en 2014. Après de nombreuses interventions auprès du ministère, le nombre de postes pour le grade de commandant diminuera de moins de 30% alors que la baisse est en moyenne de 50% chez les CEA. Plus que jamais le corps unique et des mesures d'accompagnement de type VAEP s'imposent pour garantir la fluidité des carrières.

### Avancement 2012

L'arrêté collectif a enfin été signé et les arrêtés individuels vont être transmis dans les services. L'impact sur la fiche de paye s'opérera à priori fin janvier avec effet rétroactif en fonction des dates de nomination.

### DECRET pour création de l'ENSP

Le décret relatif à la création de l'établissement public regroupant l'ENSOP et l'ENSP sera présenté en conseil d'état d'ici la fin du mois de novembre

### VAP COMMISSAIRES

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 29 octobre 2012, est autorisée au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un recrutement de commissaires de police de la police nationale par la voie d'accès professionnelle au corps de conception et de direction de la police nationale.

Les candidats pourront s'inscrire en ligne sur le site internet du ministère de l'intérieur. Dans ce cas, la date limite de validation des formulaires d'inscription est fixée au 14 décembre 2012, à 18 heures.

**Le SCSI rappelle toute la pertinence et l'efficacité de ce dispositif et demande qu'une VAP renouvelée soit le seul moyen d'accès au grade de commissaires dans un nouveau corps de conception et de direction.**

### REDEPLOIEMENT POLICE GENDARMERIE.



Réunion avant fin novembre.

Une dizaine de circonscriptions de police et une quarantaine de communes de gendarmerie pourraient être concernées par des redéploiements.

### IRP : MISE EN PLACE EN 2013

**Réunion le 20 novembre.** Aucun officier ne sera perdant dans le cadre de cette réforme qui vise à remplacer la prime de commandement. Le SCSI revendique l'augmentation du nombre d'officiers percevant la modulation positive, une meilleure prise en compte des responsabilités et des postes à fortes contraintes, une revalorisation de l'ancienne allocation de service (art10). Ces revendications doivent compléter l'enveloppe des 1000 postes « difficiles » déjà obtenus.

### Réunion rapport IGA/IGPN

Il sera présenté par le DGPN aux quatre organisations syndicales concernées le 30/11/12. Le SCSI avait manifesté dans les plus grandes villes de France pour dénoncer le premier rapport de 36 pages. A suivre....

### VAEP:

*Le SCSI se félicite de l'accueil extrêmement favorable des officiers à la nouvelle mesure de la VAEP permettant à des commandants de partir à la retraite comme fonctionnels et de libérer des postes pour leurs collègues !*

*Le ministre a rappelé le 24 octobre à l'assemblée nationale que le corps des officiers connaissait une déflation encore inachevée. La réforme de 2008 a fortement ralenti les départs à la retraite. Afin de faciliter la gestion des carrières et de fluidifier les avancements, une nouvelle procédure a été créée au bénéfice des officiers: elle consiste à attribuer à des commandants un emploi fonctionnel durant six mois, dans le cadre d'une mission ponctuelle, avant de partir à la retraite à l'issue de cette période. Cela pourrait concerner une centaine de commandants par an.*